Espèces invasives

FRELONS ASIATIQUES



info**Environnement**

lamballe-terre-mer.bzh f in



Le frelon asiatique (Vespa Velutina) est un frelon invasif d'origine asiatique dont la présence en France a été signalée pour la première fois dans le Lot-et-Garonne en 2006. L'insecte s'est depuis largement répandu dans une grande partie de la France.





Les caractéristiques

du frelon asiatique



> Le cycle de vie du frelon asiatique

Novembre / Décembre



Les dangers liés au frelon asiatique

> Extermination des abeilles

Le frelon asiatique nourrit ses larves avec les abeilles. Une colonie peut, durant une saison, engloutir jusqu'à 200 000 abeilles ou équivalent d'insectes! Cela représente environ 3 ruches!

La disparition des abeilles, insectes pollinisateurs, aurait des conséquences dramatiques sur la biodiversité.

> Pigûre mortelle pour l'homme en cas d'allergie (oedème de Quincke, choc anaphylactique)

Le frelon asiatique attaque seulement pour se défendre ou pour protéger le nid. En cas d'agression, sa pigûre n'est pas plus dangereuse que celle d'un frelon européen, sauf en cas de pigûres multiples.

Pour éviter les risques de pigûres :

- > Ne pas déranger la colonie afin de ne pas provoquer de comportements agressifs (distance: 5m du nid);
- > Avant d'entreprendre des travaux de toiture, de tonte ou de taille, observer l'environnement pour repérer des mouvements d'insectes.



cousin européen par sa taille plus petite et ses couleurs plus foncées. Son abdomen est presque entièrement brun, seul le quatrième segment de l'abdomen est jaune orangé. Les pattes brunes sont iaunes à l'extrémité. Le devant de la tête est jaune orangé.



> Son régime alimentaire

Il a un régime alimentaire très varié. Outre les abeilles, il s'attaque à d'autres insectes comme les guêpes, les mouches, les papillons, les chenilles et les araignées dont ils nourrissent leurs larves. Les adultes ne se nourrissent que de liquides sucrés (miellat, nectar, miel...) ainsi que de fruits mûrs (pommes, prunes, raisins, etc.).

> Son nid

Nid primaire

Petit (de la taille d'une orange), se trouvant généralement à moins de 3 mètres de haut, à l'abri des intempéries : sous un toit, une cabane, un garage, dans une boite aux lettres, un nichoir à oiseaux...

Mai / Juin Pic d'activités

Nid secondaire

Selon la position du nid primaire, la colonie peut agrandir considérablement le nid ou se déplacer là où elles pourront en construire un nouveau, plus grand, souvent en hauteur. On les trouve dans les arbres mais également dans les bâtiments ou les haies.

> Son aspect

Le frelon asiatique se différencie de son





d'ouvrière

Juillet



Hivernation



Février / Mars

Attention

Il ne sert à rien de détruire un nid à partir de décembre. En hiver, ils sont désertés. Par ailleurs, les nids secondaires ne sont jamais réutilisés par les frelons l'année suivante.

> Ouvrez l'œil!

En avril-mai, la femelle du frelon asiatique sort de sa cachette pour fonder un nid primaire. Petit et souvent à l'abri des regards, la reine y pondra ses premiers œufs. Point de départ d'une nouvelle colonie, celle-ci pourra contenir jusqu'à 3000 frelons lorsque le nid secondaire aura été construit.

ATTENTION

- › Une destruction sauvage du nid (tir au fusil, feu, paintball..) engendre un risque très élevé d'attaque massive et favorise la dispersion des reines qui recréeront d'autres nids ailleurs.
- Le piégeage est déconseillé car il présente un risque important pour les populations d'insectes locales.

La destruction des nids de frelons asiatiques doit être réalisée par des professionnels agréés qui possèdent le savoir-faire et les équipements pour se protéger.

ATTENTION

- Un nid peut contenir jusqu'à 3000 individus.
- Le dard du frelon asiatique peut traverser plusieurs épaisseurs de tissus. Vos vêtements ne vous protègeront pas.

Que faire si vous découvrez un nid ?

- Contactez votre mairie pour renseigner une fiche de signalement.
- Le référent de la commune viendra constater la présence du nid et transmettra la fiche de signalement au service Environnement de Lamballe Terre & Mer.
- › Un apiculteur volontaire (seulement pour les nids primaires) ou une entreprise retenue par Lamballe Terre & Mer, viendra procéder à la destruction du nid

L'opération est entièrement prise en charge par Lamballe Terre & Mer.